

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
six mois - 14  
un an - 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 4 FÉVRIER 1868.

### LA LOI SUR LA PRESSE

Nous nous demandons, aujourd'hui, s'il est bien nécessaire d'entretenir nos lecteurs de ce projet de loi qui, lancé par une main auguste, s'en est allé à la dérive, repoussé des rivages peu hospitaliers de l'Académie, n'osant aborder sur les récifs de l'Opposition et cherchant toujours un port sûr au sein d'une majorité quelconque.

La trouvera-t-il cette majorité ? Le *Moniteur* nous le dira bientôt.

Pour notre part, nous regretterions qu'il en fût autrement. Non pas que la situation des journaux puisse s'améliorer après le vote de la loi. Les pénalités qu'elle prévoit sont d'une sévérité exagérée et il nous faudra peser plus que jamais la portée de nos phrases — et de notre pensée.

Mais passant du régime administratif au régime judiciaire, la presse ne sera plus soumise à l'arbitraire ; l'existence d'un journal ne dépendra plus du caprice d'un ministre ou d'un préfet.

Le nouveau projet supprime l'autorisation préalable. Nous ne sommes pas partisan d'un privilège que rien ne justifie, si ce n'est le bon plaisir du gouvernement ; mais nous prévoyons aussi les conséquences de sa suppression.

Il n'y aurait pas grand mal à voir surgir de nouveaux journaux d'opposition : il n'y en a jamais de trop ; les gouvernants ont parfois l'outie si dure qu'il faut crier très-haut pour se faire entendre d'eux.

Mais ce que nous prévoyons, c'est la création illimitée de journaux de spéculation, de chantage, de journaux démoulineurs portant le trouble dans la conscience des honnêtes gens, la ruine et le déshonneur dans les familles.

Dans nos villes de province, ne verrons-nous pas aussi des petites coteries ayant certains intérêts locaux à soutenir, certains projets d'expropriation pour cause d'intérêt particulier à faire adopter, un candidat en disponibilité à faire arriver à

la Mairie, au conseil d'arrondissement ou ailleurs, ne verrons-nous pas, disons-nous, ces coteries fonder des petites feuilles d'occasion, chargées de dénigrer, de contrecarrer, de bouleverser les hommes et les choses existants ? Ces feuilles vénales, soutenues par les fonds de l'association, ne craindront pas les procès en diffamation et ce qui se passe en Belgique peut nous donner une idée de l'affligeant spectacle dont nous serons témoins.

Néanmoins, et malgré les abus qui en résulteront, nous désirons l'abolition de l'autorisation préalable.

Ce sera aux hommes véritablement honnêtes et intelligents à soutenir les journaux qui, animés de l'intention de faire le bien, savent se tenir également éloignés d'une approbation et d'un dénigrement systématiques. Ils infligeront ainsi une leçon méritée à ces hommes de métier, peu soucieux de leur dignité, qui, s'en vont vendre au plus offrant le droit de tout dire dans leurs feuilles *soumises*, — se réservant seulement la rédaction et les bénéfices de la quatrième page.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* n'a pas été distribué à Roubaix aujourd'hui.

Voici les résultats de l'élection de la troisième circonscription du Nord :

CANTONS.	Inscrits.	Votants.	M. Des Retours.	M. Gery-Légrand.	Bulletins nuls.
Lille Sud-Ouest	7815	5237	2063	3144	33
Lille Ouest	4230	3198	1938	1252	8
Lille Sud-Est	4025	3123	1239	1865	19
Haubourdin	6143	5134	3923	1200	11
La Bassée	4318	3808	3519	285	4
Pont-à-Marcq	5099	4746	4399	345	2
Merville	5593	4491	4210	275	6
	37228	29737	21291	8364	83

En conséquence, M. Des Retours est élu avec une majorité de 12,928 voix.

Il y a des amis bien maladroits.

Depuis huit jours, il n'est question dans toutes les feuilles « arcadiennes » que « de la consolidation de l'Empire » du « sort de la dynastie impériale », du « trône de Napoléon IV », du « salut de l'Empire » etc. L'Empire serait-il en danger ?

J. R.

### L'OR ANGLAIS.

Un admirateur de l'*Esprit des lois* disait que le genre humain avait perdu ses titres et que Montesquieu les avait retrouvés et les lui avait rendus. On peut adresser au *Mémorial de Lille*, journal de la préfecture, un éloge analogue. L'or anglais était perdu. Le *Mémorial* l'a retrouvé et nous l'a rendu. C'est l'or anglais, à en croire ce journal, qui a fait les frais de la candidature de M. Gery-Légrand.

L'or anglais, on s'en souvient, jouait un grand rôle dans la polémique des journaux, sous le gouvernement de Juillet. L'or anglais subvenait aux folles orgies de M. Guizot. L'or anglais sans doute, payait aussi les soldats qui, sous le commandement de M. le duc d'Aumale, allaient enlever le Smala d'Abd-el-Kader, et l'escadron qui, sous le commandement de M. le prince de Joinville, allait bombarder Tanger. L'or anglais, comme le héros d'un roman célèbre, était partout ; l'or anglais expliquait tout et répondait à tout.

Après avoir brillé d'un vif éclat pendant près de vingt ans, l'or anglais avait tout-à-coup disparu, et ses meilleurs amis n'en avaient plus de nouvelles. Etait-il parti pour un voyage autour du monde ? Avait-il été enseveli tout vivant dans le tombeau des obligations mexicaines ? Non, il n'était que caché dans les bureaux de la feuille préfectorale de Lille.

Enfin, le voilà de nouveau rendu à la lumière, ce vieil or anglais. Nous pouvons constater qu'il n'est pas trop changé ; nous pouvons contempler ses traits vénérables comme on contemple les traits d'un ami longtemps absent, dont la vue nous reporte aux plus chères années de notre première jeunesse.

Oui, le souvenir évoqué par le *Mémorial de Lille* nous a rafraîchi le cœur. Pendant un instant, nous nous sommes crus rajeunis d'un quart de siècle : nous nous sommes demandé si l'hôte actuel des Tuileries, au lieu de s'appeler Napoléon III, ne s'appellait pas Louis-Philippe I<sup>er</sup>, et si, en allant le soir aux Italiens, nous n'entendrions pas la Pasta au lieu de la Patti.

EDOUARD HENVÉ.

(Journal de Paris).

### LES PROCÈS DES JOURNAUX.

Nous qui avons vécu sous la Restauration, qui avons commencé à être journaliste dès les premières années du règne de Louis-Philippe, nous ne pouvons nous empêcher de faire bien souvent une triste comparaison entre la presse de cette époque et celle d'aujourd'hui.

Tous les citoyens, alors, soutenaient les journaux, et les journaux se soutenaient entre eux. Jamais les journalistes de ce temps n'ont eu besoin de payer eux-mêmes leurs amendes. Elles étaient fournies par des souscriptions spontanées. « Vous nous défendez, disaient les citoyens, vous défendez nos droits et nos libertés, il n'est pas juste que vous soyez les victimes de votre courage ; c'est à nous tous à faire les frais de la guerre. » M. Dupin, M. Mévilhon, et autres célébrités du barreau se faisaient une gloire de défendre Béranger et les journaux. Aujourd'hui, ils payent fort bien leurs amendes et leurs avocats. — V. VALLEIN.

(Indépendant de la Charente Inférieure)

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 2 février.

Puisqu'il est interdit de faire un compte rendu de la Chambre, je vais essayer modestement de vous faire le compte-rendu de l'anti-Chambre, c'est-à-dire de vous signaler quelques incidents qui se produisent avant ou après la séance. Sur ce terrain sans chausse-trapes nous pouvons marcher sans crainte.

Vendredi, après la séance, on a pu remarquer dans un des couloirs, un groupe de députés au milieu duquel se trouvait M. le sénateur de Persigny. Il parlait avec animation et engageait ses interlocuteurs à voter contre la loi sur la presse. Je dois vous dire que cette intervention de l'honorable sénateur - conseiller privé a été jugée fort inconvenante par quelques membres du Corps législatif. On trouve étrange qu'un membre du Sénat qui n'admet même pas les députés à assister à ses

séances, vienne essayer de peser sur les convictions des députés. Que M. de Persigny parle contre la presse quand la discussion viendra dans la Chambre haute, qu'il fasse même un discours éloquent, ce sera son droit ; mais nous avons le droit de trouver singulier qu'il vienne au palais Bourbon essayer une propagande antilibérale et une ardente opposition au gouvernement en combattant une loi proposée comme juste, libérale. Heureusement, M. de Persigny n'a qu'une influence très-restreinte.

Hier, la séance a été levée à cinq heures moins un quart, après la clôture de la discussion générale, aussi la salle des Pas-Perdus et celle des Conférences avaient une animation inaccoutumée.

La salle de la Paix que l'on appelle aussi la salle des Pas-Perdus, était trop petite pour la foule qui s'y pressait, composée de députés, d'amis ou de parents de députés et de curieux descendus des tribunes.

M. Baroche était parti des premiers ; M. Pinard ne fit que passer. En revanche, M. Ernest Picard recut force félicitations au sujet du discours qu'il venait de prononcer. A une extrémité, on voyait un groupe dans lequel figuraient M. E. Pelletan, M. Garnier-Pagès, etc. On voyait aussi MM. Walewski, Dronya de Lhuys, Changarnier qui avaient assisté à la séance, puis M. Houssard le nouveau député de Tours, qui s'en allait seul, n'ayant peut-être pas eu le temps de faire des connaissances.

Au bout d'un moment, M. Schneider regagna ses appartements accompagné du baron Jérôme David avec qui il causa quelques instants dans la galerie de tableaux qui joint le palais Bourbon au palais de la Présidence.

Puis, c'est M. E. Ollivier qui traverse la salle son chapeau de feutre à la main ; il porte au front une cicatrice rouge, suite de la chute qu'il fit dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois ; avant de s'en aller, il a soin de se mettre un bandeau blanc autour de la tête, ce qui, de loin, lui donne un air étrange.

Un des derniers, apparut M. Havin, qu'un garçon de bureau ou domestique attendait ; « La voiture est-elle là ? » demande d'un ton rogue, le député démocrate qui n'est rien moins que démocrate.

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 5 FÉVRIER 1868.

— 1 —

## LE CAPITAINE DES ARCHERS

I.

LA MAISON DE LA PORTE BARBETTE

Notre grand roi saint Louis avait fort à cœur les choses de Dieu ; il se plaisait à enrichir les églises existantes, et en fondait souvent de nouvelles. Sa libéralité religieuse, bien connue, attirait perpétuellement à Paris ou dans les environs des communautés qui se recommandaient à lui, certaines d'obtenir un établissement.

C'est ainsi qu'en 1258, une confrérie de Frères de la Croix, venue du midi de la France, implora la bienveillance du roi et le droit d'entrer à Paris ; droit que saint Louis accorda. Le monarque fit plus encore : malgré les crieries des seigneurs

ecclésiastiques, il donna aux nouveaux Frères un terrain voisin de la porte Barbette, sur lequel s'élevait la maison de l'ancienne Monnaie du roi, et paya les frais de construction d'une église qui fut dédiée sous le vocable de Sainte-Croix.

Voici comment l'historien Joinville rapporte ce fait :

« Vers ce temps, revint une autre manière de frères qui se faisoient appeler Frères de Sainte-Croix, lesquels portoient la croix devant leur piz (poitrine), et reçoirent au roy qu'il leur aidast. Le roy le fist volontiers, et les herbergea en une rue appelée le quarrefour du Temple, qui ores est appelée la rue Sainte-Croix. »

C'est la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et l'église des frères occupait une partie du passage de ce nom.

Cette église, bâtie par Pierre de Montreuil, était attenante à la maison qu'habitaient les religieux. Elle formait une petite croix latine ; l'extérieur, de ce style sarrasin fort en vogue au treizième et au quatorzième siècle, était excessivement travaillé. Au dedans, une plus grande simplicité d'architecture disparaissait sous la profusion des ornements dont la piété de Louis IX, et plus tard celle des fidèles, enrichirent la nouvelle église.

Or, et sans suivre l'histoire — d'ailleurs fort obscure — de l'église Sainte-Croix, nous dirons qu'au milieu du quatorzième siècle elle ne manquait pas de réputation, grâce à la parole éloquentes que les frères de la Croix y faisaient souvent retentir.

Donc, c'était par une des premières journées d'octobre 1356, une foule animée parcourait les rues de Paris, et grand

nombre d'hommes et de femmes entraient à l'église Sainte-Croix. Sur toutes les physionomies se peignait une morne tristesse, et je ne sais quoi d'alarmant circulait dans l'air.

C'est que l'on venait d'apprendre dans la capitale un bien douloureux événement : le 19 septembre précédent, le roi Jean avait été battu à Poitiers par les Anglais et fait prisonnier.

Dès que la nouvelle était arrivée, le dauphin Charles, fils aîné du roi, de concert avec Étienne Marcel, prévôt des marchands, s'était proclamé lieutenant du royaume ; et, en ce jour, le peuple se rendait aux églises pour implorer la bénédiction de Dieu sur le régent et prier pour le retour du roi.

Toutefois, dans les plus grandes calamités, il se trouve certains esprits qui, soit insouciance, soit philosophie, ne se laissent pas entraîner à la tristesse générale. De ce nombre, était messire Raoul d'Herbignières, chevalier normand, en ce moment à Paris, et qui, malgré son attachement pour le roi, avait jugé superflu de se communiquer la moindre dose de chagrin.

Néanmoins, le matin, vers midi, messire Raoul était sorti de l'affreuse chambre qu'il occupait non loin de la petite église Saint-Landry, en la Cité, et avait passé une partie de son temps à courir les rues de la ville, regardant assez effrontément les femmes, suivant son irrévérence coutume.

Ce chevalier d'Herbignières était un homme d'une trentaine d'années, merveilleusement taillé ; il était grand, bien fait, brun de cheveux, blanc de peau ; il avait

l'œil gris et vif, la bouche moqueuse, et portait l'épée d'une façon superbe. C'était un gaillard à bonnes fortunes, et qui se dépêchait, pendant le court séjour qu'il devait faire à Paris, d'y goûter un peu de tous les plaisirs, attendu qu'il allait prochainement quitter le pourpoint pour l'armure, et rejoindre, suivant les ordres de son père, l'armée royale en Touraine.

En trottant par les rues, il se trouva que Raoul passa devant l'église Sainte-Croix, au moment où la foule s'y portait. Raoul avait oublié sa prière du matin ; il entra à l'église pour réparer ce péché d'omission.

Le chœur, la nef et les chapelles étaient déjà remplis ; c'est avec difficulté que le chevalier se plaça contre un pilier peu distant de la chaire, derrière une jeune femme qui était entrée suivie d'une servante. La dame paraissait contrariée de ne pas être arrivée jusqu'aux bancs qui garnissaient la partie supérieure de l'église ; mais force était de s'arrêter ; la foule compacte et serrée, ne permettait pas d'aller plus loin.

Bientôt, un frère de Sainte-Croix monta en chaire, et après que les chœurs eurent psalmodié quelques psaumes, le religieux commença son sermon.

Quand Raoul eut entendu qu'il s'agissait des malheurs de la patrie, causés, disait le prédicateur, par les péchés du peuple, il se fit volontiers retiré ; mais la chose était impossible : le chevalier d'Herbignières se trouvait pressé dans un flot de population dont il ne pouvait songer à se déprendre.

Au demeurant, messire Raoul perdait beaucoup en n'écoutant pas le sermon.

Le frère qui prêchait avait un organe puissant, une grande chaleur, et sa pensée, sans nul souci d'emprunter plus d'éclat aux formes élevées de l'éloquence, n'en était pas moins profonde et se trouvait mieux saisie par les masses : c'était un prédicateur populaire.

Quoi qu'il en soit, Raoul, disons-nous, se souciait peu du sermon. Retenu prisonnier, il lui fallait une distraction ; il la trouva dans l'examen des femmes qui occupaient la majorité de l'église.

Il était d'usage alors que les femmes occupassent le côté gauche des temples, tandis que les hommes se mettaient à droite ; mais ce jour-là, il y avait telle affluence qu'il en était résulté un mélange inaccoutumé : c'est ainsi que le chevalier se trouvait avoir devant lui la dame et la suivante dont nous avons parlé.

Naturellement, les regards de Raoul en vinrent à se fixer sur cette dernière, qui était la plus rapprochée de lui ; de temps en temps, elle se retournait d'un petit air impatient, ce qui donna occasion à son voisin de remarquer qu'elle n'était nullement désagréable. C'était une jeunesse de dix-huit ans à peine, à la mine éveillée, au teint frais et vermeil, une de ces luxuriantes beautés auxquelles on pardonne volontiers de n'avoir point cette régularité de traits qui caractérise le type grec.

« N'êtes-vous point serrée, ma mignonne, au milieu de cette cohue ? lui demanda tout à coup le chevalier à voix basse.

« Peut-être bien, répondit la fille de même ; toutefois je n'en puis mais. »

« Le cher frère prêcheur, me semblait-il, pourrait au moins accourir son sermon. »